

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21242 - 78ÈME ANNÉE

## Les limites de Darmanin

Le 2 mai, Darmanin a jugé que le gouvernement Italien de Mme Meloni est incapable de régler les problèmes migratoires. Le Ministre des Affaires Étrangères Italien, Antonio Tajani, a jugé que ces propos étaient inacceptables et a annulé une visite prévue à Paris. Cette crise diplomatique intervient au moment de l'enlèvement de l'opération spéciale à Mayotte. Dans les 2 cas, le Ministre de l'intérieur a montré son incapacité à formuler une plateforme qui satisfasse tous les partenaires simultanément.



1) Pour rattraper la bévue franco-italienne, le Ministre des Affaires Étrangères Français a dû pondre un communiqué, en urgence, qui dit en substance : *"Le gouvernement français souhaite travailler avec l'Italie pour faire face au défi commun que représente la hausse rapide des flux migratoires"*, en précisant que la relation bilatérale était *"fondée sur le respect mutuel, entre nos deux pays et entre leurs dirigeants"*. C'est tellement évident entre voisins européens !

2) Pour tenter de sortir de l'enlèvement à Mayotte, Darmanin annonce au Sénat qu'il a renoué (sic) le dialogue avec le Ministre de l'Intérieur de l'Union des Comores. Celui-ci a confirmé qu'il conduira une délégation à Paris, cette semaine. A ce stade, souhaitons-leur pleins succès, car c'est bien par le dialo-

-gue qu'il fallait commencer. Une preuve spectaculaire que les propos haineux et les appels aux meurtres ne sont jamais des *"solutions"*.

Enfin, quel que soit le niveau du dialogue, ce sera insuffisant. Car, une solution durable et de voisinage passe également par la contribution réunionnaise. De nombreuses voix réclament un dialogue global. La tâche sera d'examiner tous les aspects de la libre circulation des Hommes, des Biens et des Services, avec respect et réciprocité. Dialogue entre gens responsables.

Un rappel : le 22 décembre 1998, les 3 députés du PCR : Huguette Bello, Elie Hoarau, Claude Hoarau ont déposé une proposition de loi demandant que la France reconnaisse l'Esclavage est un crime contre l'Humanité. Le gouvernement confia à Taubira le soin de rapporter et la loi fut votée en 2001. La Réunion est une colonie française du premier empire, avant l'invasion coloniale de Madagascar et de l'archipel des Comores.

Vu le contexte actuel, ce 10 mai 2023 devra être un moment de recueillement pour remémorer les souffrances de nos ancêtres,

pour que leurs combats nous inspirent à ne jamais devenir des colonisés colonisateurs. Voilà pourquoi, Darmanin ne peut pas nous représenter car il est incapable d'assumer cette charge symbolique et historique.

**Ary YEE CHONG TCHI KAN**



## **Journée mondiale de la liberté de la presse à Madagascar sous l'égide de l'UNESCO : Échanges et formation pour le progrès de la liberté d'expression et des droits humains**

Du 1er au 4 mai sous l'égide de l'UNESCO se sont tenues plusieurs manifestations associant l'université d'Antananarivo, le ministère de la Communication et de la Culture ainsi que l'Ordre des journalistes de Madagascar. Les étudiants actuels et anciens de la Mention COMMO de l'université d'Antananarivo étaient au cœur de ces événements.

Du 1er au 4 mai à Madagascar se sont tenues une série de manifestations dans le cadre de la Journée internationale de la liberté de la presse. Placés sous l'égide de l'UNESCO, ces événements ont impliqué l'université d'Antananarivo dont particulièrement la Mention COMMO du Domaine Arts Lettres et Sciences humaines, le ministère de la Communication et de la Culture ainsi que l'Ordre des journalistes de Madagascar et plusieurs ONG.

Ces manifestations commencèrent par une journée et demie de formation à destination de journalistes. Elle était effectuée en présentiel à l'université d'Antananarivo, relayée en visioconférence dans plusieurs centres dans différentes régions de Madagascar. La première journée de formation était assurée par Misako Ito, Conseillère régionale pour la communication et la formation Afrique de l'UNESCO venue spécialement de Nairobi au Kenya. Elle portait sur la liberté d'expression et les élections.



### **Formation et conférences à l'université**

Le lendemain 2 mai, la troisième demi-journée portait successivement sur la promotion de la paix et le droit de la presse à Madagascar défini par la récente loi sur la communication médiatisée. Dans le cadre de leur formation universitaire, des étudiants en L3 COMMO option COMED réaliseront plusieurs articles à ce sujet.

### **L'Aurore malgache et Témoignages à l'honneur**

Ce 12 mai, la Faculté DEGS accueillait un Masterclass de plusieurs conférences. Le grand amphithéâtre était bondé. La première conférence était tenue par Manuel Marchal, rédacteur en chef de Témoignages et intervenant en journalisme à l'université d'Antananarivo. Elle portait sur le journalisme et la liberté d'expression. Des

reproductions de l'Aurore malgache fondée en 1930 et dirigée par le Réunionnais Paul Dussac, et de Témoignages furent présentées au nombreux public. Elles permirent d'évoquer les violences contre la presse perpétrées par le pouvoir colonial et neocolonial à Madagascar et La Réunion,, avec notamment les 47 sasies de Témoignages et la condamnation à de la prison ferme de Paul Dussac et Paul Vergès, respectivement directeurs de l'Aurore malgache et de Témoignages.

### **Quand la liberté d'expression fait avancer d'autres droits humains**

Elles montrèrent également que quand la liberté de la presse pouvait s'exercer, elle permettait d'importantes avancées pour les droits humains. Le public malgache découvrit avec grand intérêt les luttes de Témoignages contre la fraude électorale, le depo provera injecté aux femmes réunionnaises à titre contraceptif au péril de leur santé, la déportation de jeunes enfants en France orchestrée par Michel Debré, les Enfants de la Creuse, ou l'émigration des forces vives réunionnaises via le BUMIDOM.

### **Débat radiodiffusé**

Le Masterclass se.poursuivit l'après-midi par une intervention d'un responsable de l'OIT à Madagascar. La séquence au Campus d'Ambohitsaina se conclut le 2 mai après-midi par un débat radiodiffusé sur l'histoire de la liberté d'expression à Madagascar. Les étudiants de L2 COMMO ont assuré la couverture du Masterclass et du débat radiodiffusé dans le cadre de leur formation.

### **Échanges entre anciens et actuels étudiants de COMMO**

Le lendemain 3 mai avait lieu la cérémonie officielle de célébration de la Journée internationale de la liberté de la presse à Canal Olympia, organisée par le MCC et

l'Ordre des journalistes de Madagascar, sous l'égide de l'UNESCO. Elle avait pour thème la régulation des plate-formes numériques.

Les étudiants de la Mention COMMO ont participé à cet événement. Des étudiants de L2 doivent d'ailleurs écrire des articles à ce sujet. Cette manifestation a également permis aux étudiants de rencontrer de nombreux anciens étudiants de COMMO devenus journalistes à Madagascar. A noter que les articles réalisés par les étudiants dans le cadre de leur formation seront publiés dans un journal en ligne.

### **Colloque sur la régulation des plate-formes numériques**

Ce fut dans une salle complètement remplie que la cérémonie a commencé. Ce fut d'abord la présidente de l'Ordre des journalistes qui prit la parole. Elle fut suivie par le représentant du système des Nations Unies résident à Madagascar puis par la ministre de la Communication et de la Culture, Lalatiana Andriatongarivo. Elle rappela les progrès apportés par ma loi sur la communication médiatisée qui encadre la liberté d'expression des médias à Madagascar. Par exemple, un journaliste ne peut plus être emprisonné à cause de son travail.

C'est une des avancées introduite par ce texte par rapport à l'ancienne loi de 2007 jugée liberticide. La ministre a également déploré une baisse du niveau des journalistes dans son pays. Et de regretter les plumes du passé qui plaçaient le débat à un autre niveau. D'où l'importance d'insister sur la formation, afin notamment que les journalistes puissent utiliser les possibilités offertes par le cadre légal.

La séquence s'est poursuivie par la remise solennelle des attestations aux journalistes qui ont participé aux 2 journées de formation à l'université avec l'UNESCO.

## Interviews à des médias malgaches

Lors de la pause qui suivit, le rédacteur en chef de Témoignages fut interviewé par plusieurs médias dont la radio nationale RNM, la télévision nationale TVM ainsi qu'une autre chaîne de télévision et par la correspondante de l'agence de presse nationale chinoise Xinhua. Il s'agissait d'un moment de partage sur la base d'un regard extérieur.

## L'UNESCO pour un dialogue avec les géants du numérique pour mieux réguler

La journée se poursuit par plusieurs conférences débat. L'une d'entre elles réunissait Misako Ito de l'UNESCO et le DG Communication du MCC. Misako Ito a fait part notamment de l'importance de dialoguer avec les géants du numérique pour aboutir à une régulation de leur plateformes. Faute de représentation officielle de ces GAFAs à Madagascar à la différence d'autres pays d'Afrique, le dialogue pourrait s'ouvrir avec des représentants situés dans des pays voisins.

## 4 jours d'échanges et de rencontres

Le Colloque sur la régulation des plateformes numériques s'est conclu le 4 mai, toujours à Canal Olympia.

Les quatre jours de célébration à Madagascar de la Journée internationale de la liberté de la presse ont été riches d'échanges et de rencontres. Ils contribueront à faire avancer la cause de la liberté d'expression à Madagascar et souhaitons le également dans notre région, en particulier à La Réunion où la lutte pour la liberté d'expression reste un combat quotidien en dépit d'apparences trompeuses.

**Manuel Marchal**

interview de Manuel Marchal, rédacteur en chef de Témoignages, par la correspondante de l'agence de presse Xinhua (Chine Nouvelle), à Madagascar



# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;  
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:  
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques  
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:  
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

Site Web: [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP: 0916Y92433